

J.O n° 78 du 1 avril 2004 page 6397 texte n° 60

Décrets, arrêtés, circulaires

Textes généraux

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

Industrie

Décision du 26 mars 2004 désignant des organismes de vérification primitive

NOR: INDI0402720S

Par décision de la ministre déléguée à l'industrie en date du 26 mars 2004, la société Mesure et services, rue Jardin-Fin, 13430 Eyguières, est désignée pour effectuer la vérification primitive des compteurs d'énergie thermique.